

Expertise en Gestion Locative : LOI ALUR et Pratiques Éthiques

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers, indépendants ou mandataires
- Les demandeurs d'emploi

Prérequis

- Connaissance de base du secteur immobilier.
- Intérêt pour le droit immobilier et les réglementations.
- Entretien préalable
- Test de positionnement
- Avoir une connexion internet stable (ADSL, 4G ou fibre)
- Posséder un micro et une webcam
- Utilisation courante d'un PC ou d'un Mac, d'Internet et d'un navigateur Web

Objectifs

Conservez votre carte T !

Grâce à notre formation Loi Alur, vous pouvez obtenir l'attestation à remettre à la CCI.

Cette formation ciblée de 14 heures, est spécialement conçue pour les professionnels de l'immobilier désireux de perfectionner leurs compétences en gestion locative. Elle se concentre sur l'application de la LOI ALUR, en mettant un accent particulier sur l'encadrement des loyers et les aspects juridiques et fiscaux de la location. Un module spécial est dédié à l'éthique professionnelle et à la non-discrimination, soulignant l'importance d'une pratique équitable et responsable dans le secteur immobilier.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre en détail l'encadrement des loyers

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne

- et les réglementations de la LOI ALUR en matière de gestion locative.
- Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux liés à la location.
- Intégrer les principes d'éthique professionnelle et de non-discrimination dans les pratiques de gestion locative.
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets
- Quiz en ligne

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Fondements de la Gestion Locative sous la LOI ALUR
 - Vue d'ensemble des dispositions de la LOI ALUR concernant la gestion locative, avec un focus sur l'encadrement des loyers.
- Module 2 : Aspects Juridiques de la Location
 - Droits et devoirs des bailleurs et locataires, contrats de location, gestion des conflits.
- Module 3 : Fiscalité en Gestion Locative
 - Compréhension des implications fiscales de la location, conseils pour une gestion fiscale optimale.
- Module 4 : Éthique Professionnelle et Non-Discrimination
 - Principes d'éthique dans la gestion immobilière, pratiques pour assurer l'équité et la non-discrimination.

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Pour obtenir l'attestation, il est nécessaire d'avoir suivi les 14 heures de formation et d'obtenir un score supérieur à 70% à chacune des évaluations.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOP n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

Durée, rythme et horaire

14.00 heures
En journée

Modalité de la formation

Formation à distance

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

Les participants devraient sortir de cette formation avec une expertise pratique, des compétences approfondies et une compréhension globale des tenants et aboutissants de la gestion locative, les préparant ainsi à exceller dans des rôles variés au sein du secteur immobilier.

Détails sur la certification

Pour obtenir l'attestation, il est nécessaire d'avoir suivi les 14 heures de formation et d'obtenir un score supérieur à 70% à chacune des évaluations.

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. (Ne sont pas encore disponibles).

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr- Tel: 07 56 86 67 67

Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.